

La «boîte de Noël» s'ouvre à Cognac

Gérante de «L'atelier coquelicot», Héloïse Mensan vient de lancer cette opération solidaire en ville. Une boîte à chaussures à garnir et le tour est joué pour l'offrir ensuite aux plus démunis.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

«J'ai découvert l'opération à Saintes, j'ai pris contact avec la personne qui l'a lancée (le restaurant «Le Comptoir des Utopies»). Je me suis dit "pourquoi pas à Cognac?" Je trouve que c'est une bonne idée.» Et Héloïse Mensan n'est pas la seule à le penser en ville. Ce samedi, les «Boîtes de Noël solidaires» s'entassaient déjà sous le sapin de sa boutique de couture «L'atelier coquelicot», au 31 rue Henri Fichon. C'est le nom de cette opération qui consiste à confectionner chez soi une boîte à chaussures dans laquelle on glisse «un truc chaud (chaussettes, écharpe, gants, bonnet...), un truc bon (chocolats, gâteaux, thé), un produit d'hygiène ou de beauté, un loisir, livre ou autre, et un petit mot gentil», énumère-t-elle. Un cadeau qui sera remis ensuite aux plus démunis le 24 décembre.

«Dans cette période, on a tous besoin de se recentrer, de s'aider, pas de se diviser. Et puis un peu de bonheur, ça ne fait pas de mal.»



Samedi, Héloïse Mensan comptait déjà sept boîtes, alors que l'opération avait juste été lancée la veille.

Photo G. B.

«J'en ai déjà reçu sept», comptabilisait-elle avec le sourire, ravie du succès rencontré par cette opération lancée vendredi sur sa page Facebook. Un succès qui l'a un peu prise de cours. «Je ne m'attendais pas à ça. Je comptais d'abord prendre contact avec les associations caritatives de la ville pour voir si cette initiative ne faisait pas doublon avec d'autres.» Ce que cette jeune commerçante de 36 ans, fraîchement installée en ville depuis la mi-septembre, va tout de même faire ce lundi, prête

qu'il en soit à continuer à mettre sa boutique à disposition comme point de collecte.

«À ceux qui n'ont vraiment rien»

«L'idée n'est pas de se débarrasser de vieux trucs non plus, c'est vraiment un geste pour offrir», tient-elle à préciser aux futurs donateurs. Du réconfort aux sans domicile fixe en particulier, «ceux qui n'ont vraiment rien, les associations ou encore le centre communal d'action

sociale œuvrent déjà pour les autres, raison pour laquelle je souhaite me coordonner avec elles», indique la jeune femme pour qui ce geste est «tout naturel.» «Dans cette période, on a tous besoin de s'aider, pas de se diviser. Et puis un peu de bonheur, ça ne fait pas de mal.» Comme de rajouter d'autres choses si le cœur en dit dans cette boîte à emballer dans du papier cadeau. Pour participer à l'opération, il suffit de la déposer à sa boutique, du mardi au samedi de 9 à 13h.

■ CHERVES-RICHEMONT Un concours photo sur le thème de l'eau

L'association Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP) organise un concours photo intitulé «Plouf! En Vallée de l'Antenne» jusqu'au 30 décembre. Les clichés proposés seront exclusivement issus du territoire constitué par la vallée de l'Antenne et ses 45 communes dans les deux Charentes (cf. le site www.valleedelantenne.info). Les photographies sélectionnées feront l'objet d'expositions organisées par ANLP à partir de janvier 2021. Pour participer, le photographe doit faire parvenir à la médiathèque de Cherves-Richemont trois photographies au maximum tirées sur papier photo, de format compris entre 18cm x 24cm et 30cm x 45cm et montées sur supports rigides équipés d'un système d'accrochage au dos. Ce concours est gratuit et ouvert aux photographes amateurs et experts. Le règlement est consultable sur le site www.valleedelantenne.info

■ SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Réunion du conseil municipal. Le conseil municipal se réunira ce soir à 20h30 à la salle des fêtes. À l'ordre du jour: accueil d'un nouveau conseiller, assurance groupe couvrant les risques statutaires, location de logements, recrutement personnel administratif suite à une demande de mutation, accord de principe pour recrutement d'urgence, délégués au CNAS, Agglo de Grand Cognac (délégations sur propositions de l'agglo, étude des logements vacants sur l'agglo), Symba (déclaration de travaux), plan de relance, recensement de la population en 2021 et questions diverses.

LES VILLES ÉVOLUENT
POURQUOI PAS VOUS ?

GARANTIE 5 ANS 100 000 KM (MILIEU)

À PARTIR DE 9990 € HT⁽¹⁾

FIAT FIORINO GNV
ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, SÛREQUIPÉ
FIORINO FOURGON TÔLE PRO LOUNGE 1.4 GNV 70 CH

Sous condition de reprise.
Garantie 5 ans / 100 000 km inclus.

JUSQU'À 900 KM D'AUTONOMIE - CLASSE VIGNETTE CRIT'AIR 1 - PORTE LATÉRALE COULISSANTE - SYSTÈME MULTIMÉDIA ÉCRAN TACTILE 7" ET INTÉGRATION APPLE CARPLAY™/ANDROID AUTO™

(1) Tarif au 01/04/2020 du Fiorino 1.4 GNV 70 Ch Lounge - 17 984 € HT - 7 220 € HT (dont 6570 € HT de remise constructeur et 208 € HT de prime à la reprise sous condition de reprise, chaudière de gaz, diesel et gaz à la destination de 0,0004 €. Offre réservée aux professionnels, valable jusqu'au 31/12/2020 chez les distributeurs participants. Dans le cadre des aides disponibles. Admissibilité en fonction de la Poste Fourgon 1800 GNV. Informations complètes sur le GNV consultez www.gnv.fr ou appelez le 3300 au 0900. Coût moyen de possession: Mainstream City 2 - 3 sur 100 000 km (hors taxes, sur 3 ans 2 personnes) 4000 €. Pour toute commande et livraison jusqu'au 30 septembre 2020 sur la gamme GNV FIAT PROFESSIONAL. *Maximum Gar - protection standard, 342 400 € TTC (hors taxes).

La Scala
32, avenue d'Angoulême
CHÂTEAUBERNARD
05 45 32 71 60

SCALA GROUP
H. LUCONNE

FIAT PROFESSIONAL

RCS La Rochelle B393581640. Mandataire d'intermédiaire d'assurances enregistré à l'ORIAS n° 07036288

Du 23 novembre au 23 décembre 2020*

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

SUR LA CHARTE D'ENGAGEMENTS DE SNCF RÉSEAU RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES LORS DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour prendre connaissance et donner votre avis sur les propositions de SNCF Réseau, élaborées à partir des contributions d'élus locaux et de représentants associatifs, connectez-vous à l'adresse : <https://www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation>

La synthèse des observations recueillies, ainsi que la charte formalisée seront adressées pour approbation aux préfets de département et publiées sur le site internet de SNCF Réseau.

*En application des dispositions du décret EGALIM n°2019-1500 du 27 décembre 2019.

Crédits Photos : Média/Agence SNCF - SNCF RÉSEAU/CAPA, P. Buisson/Agence/Christophe VERHAEGEN

SNCF RÉSEAU